

DÉPARTEMENT DES
ARDENNES

ARRONDISSEMENT
DE
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Délibération n°

N°53CD/09/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
OFFICE DE TOURISME
ARDENNE RIVES DE MEUSE

Place du Château
08320 VIREUX-WALLERAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ
DE DIRECTION

**SÉANCE DU 03 SEPTEMBRE
2026**

OBJET : Création d'un emploi occasionnel du 4 septembre au 18 octobre 2026

L'an deux mille VINGT-SIX, trois septembre à dix-huit heures, le Comité de Direction de l'Établissement Public Industriel et Commercial Office de Tourisme Ardenne rives de Meuse, légalement convoqué, s'est réuni au siège de l'office de tourisme, rue du château, à Vireux-Wallerand sous la Présidence de Monsieur Pascal GILLAUX.

Membres en exercice : 13

Membres présents : 7

Suffrages exprimés : 7

N'ayant pas pris part au vote : 0

Convocation faite le : 31 août 2026

Etaient présent(e)s :

Mesdames Isabelle BODART, Isabelle COQUET, Evelyne DEVOUGE-AUDART, Messieurs Dominique BERNIER, Slimane CHIBANE, Pascal GILLAUX et Michaël WALTER.

Étaient excusé(e)s :

Mme Jennifer PECHEUX

Secrétaire de séance :

Madame Isabelle COQUET.

Objet : Création d'un emploi occasionnel du 4 septembre au 18 octobre 2026	Délibération avec incidence financière	Délibération n° N°53CD/09/2026
		Date : 03 SEPTEMBRE 2026

Vu l'arrêt maladie de plusieurs semaines d'une salariée ;
Vu les besoins en main-d'œuvre pour garantir un service client de qualité à bord du bateau *Le Charlemagne* ;
Vu les nombreuses réservations de groupes enregistrées pour les mois de septembre et octobre ;

Le Comité de direction, après délibération à l'unanimité,

DÉCIDE :

- de créer un emploi temporaire de serveur / serveuse, afin de répondre à des besoins occasionnels, pour la période du 4 septembre 2026 au 18 octobre 2026 inclus, à temps partiel ;
- de fixer la rémunération afférente à cet emploi sur la base de celle correspondant à un agent employé, échelon 1, niveau 1.2 – indice 1500 ;
- de préciser que les crédits nécessaires à cette dépense sont inscrits au budget ;
- d'autoriser la Directrice à procéder au recrutement, à signer les contrats de travail et éventuels avenants nécessaires, ainsi qu'à effectuer l'ensemble des démarches administratives liées à cette embauche.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et ans susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,

Certifié Exécutoire,

Le Président de l'EPIC
Office de Tourisme Ardenne rives de Meuse.

Pascal GILLAUX.

Transmis au représentant de l'État le :

Affiché le :